



RÉPUBLIQUE DE GUINÉE
Ministère de l'Énergie
et de l'Hydraulique



**PROJET D'AMÉNAGEMENT
HYDROÉLECTRIQUE DE BALASSA**

Direction Nationale de l'Énergie

Projet : Aménagement à buts multiples de BALASSA

1- OBJECTIF DU SECTEUR DE L'ENERGIE

- i) Porter le taux d'accès à l'électricité à 65% à l'horizon 2020 ;
- ii) Favoriser la participation d'opérateurs privés dans la production, le transport et la distribution de l'électricité dans un cadre réglementaire garantissant un traitement uniforme à tous les participants ;
- iii) Développer les potentialités hydroélectriques du pays en vue de renforcer son autonomie énergétique.

2- LOCALISATION DU PROJET

Le site du barrage de Balassa est à 70 km environ au sud - est de Dabola, à 12 km environ à l'est de la ville de Timbo et à 1,5 km environ en aval du confluent Sain (Hériko) Bafing.

L'accès se fait à partir du sentier reliant le village Kilma au village Balassa.
Les coordonnées géographiques sont 10° 37' 15'' N-S et 11°44' 45'' E-O.

3- RESULTATS ATTENDUS DU PROJET

- Offre d'énergie améliorée au bénéfice de l'économie et des populations dans les zones couvertes par le système interconnecté national ;
- Intégration énergétique sous régionale dans le cadre de l'OMVS (Guinée, Mali, Mauritanie, Sénégal) et du WAPP;

4- DESCRIPTION TECHNIQUE FINANCIERE DU PROJET

Les caractéristiques principales de l'ouvrage fixées en phase de Pré faisabilité (1982) sont les suivantes :

▪ Type de barrage	: terre
▪ Cote de retenue normale (RN)	: 635 m
▪ Débit d'équipement	: 125 m ³ /s
▪ Puissance installée	: 181 MW
▪ Productible moyen annuel	: 470,3GWh/an
▪ Productible garanti	: 401GWh/an

La production d'énergie électrique de Balassa pourra être évacuée à travers la ligne 225 kV prévu dans le cadre de l'OMVS.

Le cout total du projet est estimé à 171millions de dollars et la durée prévisionnelle des travaux est de 3 ans.

5- LIENS AVEC D'AUTRES PROJETS D'INVESTISSEMENT

- a. Projet énergie OMVG (Sambangalou, Kaléta et ligne d'interconnexion)
- b. Projet de Fomi et des lignes d'interconnexion Guinée-Mali, Guinée – Côte d'Ivoire
- c. Projets de seconde génération de l'OMVS (Félou et Gouina)

6- EVALUATION DU MARCHÉ CIBLE

- a. Le marché sous régional des pays membres de l'OMVS (Guinée, Mali, Mauritanie et Sénégal) et régional (WAPP)
- b. Particulièrement en ce qui concerne la Guinée, le marché sera constitué de la demande des industrielle et du réseau public

7- MONTAGE INSTITUTIONNEL ET PLACE DU SECTEUR PRIVE DANS LE PROJET

Le projet de Balassa fait partie des projets d'infrastructures du programme inclusif de l'OMVS, tout comme le projet de ligne d'interconnexion entre la Guinée, le Mali, La Mauritanie et le Sénégal. Comme tous les autres projets d'intérêt communautaires inscrits dans les programmes énergétiques sous-régionaux, sa préparation, mise en œuvre et exploitation se feront dans le cadre institutionnel défini à cet effet par l'OMVS. A l'instar des projets similaires, rien ne s'opposerait à une véritable implication du secteur privé dans le projet.

Il convient de noter que l'OMVS a bénéficié d'un don de 18 millions de dollars de la part de la Banque mondiale et du FEM pour la réalisation des études d'impact environnemental et social et de faisabilité de l'ensemble des trois projet de son programme inclusif, puis d'APD /DAO de celui qui serait de toute évidence révélé comme étant le plus attractif.